

Vent de panique à l'Assemblée nationale : « Députés nationaux, publiez ce que vous gagnez ! »

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 627 du vendredi 2 sept au dimanche 4 sept 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

A 15 mois de la fin du mandat présidentiel

Tshisekedi, leader d'une majorité dispersée, fait face à une opposition faible

P. 2

Après le passage éclair d'une délégation gouvernementale

Conflit entre Téké et Yaka à Kwamouth : le statu quo !

La délégation gouvernementale qui vient de séjourner à Kwamouth (province de Mai-Ndombe) est de retour dans la capitale. Ce mercredi, le vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, et les membres de la délégation qu'il conduisait sont allés faire leur rapport au premier ministre. Leurs conclusions ne dégagent aucune avancée dans le conflit intercommunautaire qui oppose depuis début août les Téké et les Yaka. Et pour cause : les ministres n'ont pas pu entrer en contact avec les représentants de la communauté Yaka.

P. 4



PARLONS-EN

«Le Peuple d'abord» attendra encore

ECONEWS

S'il est encore tôt pour faire une évaluation responsable des dégâts occasionnés par le brûlot largué le 31 août 2022 par l'opposant Martin Fayulu, une chose est sûre : le tsunami soulevé par sa divulgation de la rémunération des députés nationaux à hauteur de 21.000 dollars US mensuels laissera des traces, et pour longtemps.

Le coup de pied du leader de Lamuka dans la fourmière de la *Fatshisphère* (selon l'heureuse trouvaille de l'éditorialiste de *Forum des As*) aura des répercussions durables dans une opinion qui, de Kinshasa à Lubumbashi, ... (Lire en page 2)

Belle prestation des femmes aux états généraux des sports

P. 11

En grève depuis trois mois, les médecins membres du Synamed sollicitent la médiation de Patrick Muyaya

P. 12

À 15 mois de la fin du mandat présidentiel

Tshisekedi, leader d'une majorité dispersée, fait face à une opposition faible

Bientôt, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, commandant de bord de l'Union sacrée de la nation, va amorcer la descente de son mandat présidentiel pour un atterrissage aux élections générales de 2023. À 15 mois de cette échéance électorale, le Président Félix Tshisekedi, qui a pu, entre-temps, consolider sa majorité au Parlement, est assuré de conquérir un second mandat. Car, en face de lui, il y a un vide avec une opposition affaiblie et sans âme. Jean-Pierre Bemba, leader du MLC, qui le sait, a d'ores et déjà

choisi son camp, s'affichant désormais comme un allié indéfectible du Chef de l'Etat, contrairement à Moïse Katumbi d'Ensemble pour la République qui, lui, ne sait toujours pas se décider, obligé, bon gré mal gré, d'évoluer dans l'ombre de Félix Tshisekedi au sein de l'Union sacrée de la nation. Aux élections de 2023, rien n'est encore joué. Mais, face à une opposition affaiblie, Tshisekedi part avec toutes les faveurs des pronostics.

ECONEWS

Dès le début de son mandat, tout était écrit à l'avance que Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Chef de l'Etat, issu d'un grand parti politique d'opposition, ne devrait pas être un président puissant. Ayant une assise populaire réelle grâce à l'UDPS, Tshisekedi fils a été proclamé président de la République dans un environnement d'inconforts voulu et entrete nu.

Joseph Kabila, qui savait très bien que plus personne ne pouvait l'accepter, avait tout fait pour faire passer dans l'opinion que c'était lui qui avait «nommé» Félix Tshisekedi, Président de la République, au détriment de Martin Fayulu. Les faits ont fini par détruire cette thèse.

Dans cette besogne, les Catholiques ont involontairement joué le jeu de Kabila et Fayulu, déterminés à maintenir Tshisekedi en position affaiblie. Les deux premières années de son mandat, Tshisekedi était ridiculisé par le camp Kabila qui disposait d'une majorité fabriquée au Parlement. Il ne pouvait pas diriger le pays sans l'aval de son allié Kabila qui se considérait comme son tuteur. La rupture n'a pas tardé. Usant de ses prérogatives constitutionnelles, Félix Tshisekedi a fini par inverser les tendances.

Deux années après son arrivée au pouvoir, il s'est défait, sans accroc, de ces alliés encombrants du FCC (Front commun pour le Congo) de Joseph Kabila.

Mais, cela ne l'a pas renforcé dans la mesure où, le changement de majorité à l'Assemblée nationale, au Sénat et aux provinces s'est opéré à coups de billets verts versés et de pression. Cela avait laissé un goût amer du retour des pratiques décriées du passé : la corruption.

S'ALIGNER OU PARTIR

Sur ce registre, le régime Tshisekedi n'est pas épargné. Des scandales ont été signalés, affaiblissant davantage le

régime. Pour prendre un nouveau souffle, Tshisekedi a créé l'Union sacrée de la nation.

Plutôt que d'être un bloc monolithique, les ambitions à un deuxième mandat a obligé le Chef de l'Etat à ignorer ses partenaires en annonçant sa candidature, sans des négociations préalables. «*Ou vous acceptez ou vous dégagez*», semblait-il vouloir dire. Moïse Katumbi l'a tout de suite compris et s'est immédiatement mis en position d'affirmer son indépendance. Jean-Pierre Bemba l'a aussi compris à sa manière en se rangeant derrière Tshisekedi, abandonnant son compagnon de tout le temps Moïse Katumbi.

Vital Kamerhe, qui vient de sortir vainqueur d'une longue bataille judiciaire, se montre plutôt malin et évite de moins en moins d'irriter le camp présidentiel. Sa dernière sortie médiatique, où il a fait part d'un «*leadership visionnaire, rassembleur et éclairé*» pour le développement de la RDC, a été retournée dans tous les sens dans la cour présidentielle. Si bien que le leader de l'UNC (Union pour la nation congolaise) s'est vu dans l'obligation, apprend-on, d'éclaircir sa pensée. En tout cas, pour l'instant, Kamerhe est encore gardé en laisse. Le Président de la République, qui reconnaît sa force de persuasion, ne souhaiterait pas l'avoir contre lui. Mais, pour combien de temps encore ? Quoiqu'il en soit, entre Tshisekedi et Kamerhe, le ciel semble totalement dégagé.

OPPOSITION TROP FAIBLE

D'un autre côté, il y a l'opposition. Plutôt que de se constituer en une force cohérente en vue de l'alternance à la tête de l'Etat aux échéances électorales de 2023, elle se fourvoie dans des considérations qui ne peuvent pas conduire le pays à des lendemains qui chanteront. Joseph Kabila, qui a été

honné hier, est devenu l'allié privilégié devenant du coup le grand faiseur des rois en République Démocratique du Congo. Dans l'opposition, tous cherchent à s'affilier pour exister politiquement.

Martin Fayulu, donné pour être le «*vrai vainqueur*», clament toujours ses fanatiques, de la présidentielle de 2018, ne donne pas l'impression d'avoir encore les deux pieds sur terre. Déjà entre lui et son grand allié de Lamuka, Adolphe Muzito du Nouvel Elan, les violons ne semblent plus s'accorder. Ne bénéficiant plus du soutien de ses alliés d'hier, tels que Jean-Pierre Bemba du MLC et Moïse Katumbi d'Ensemble pour la République, il a repris sa vraie dimension d'un leader qui n'a pas d'envergure nationale. Cela se constate à travers son parti politique qui n'a pas pris de l'épaisseur dans l'entre-temps alors que de nouveaux venus comme Nouvel Elan d'Adolphe Muzito est en train de gagner tous les coins de la République où il dispose de sièges et de membres visibles.

KATUMBI POUR ÉQUILIBRER UNE OPPOSITION ESSOUFLÉE

De son côté, Moïse Katumbi qui ne se détermine toujours pas, court le risque de rejoindre l'opposition en retard et rendre son discours inopérant, lui qui est candidat président de la République pour mettre à mal le président sortant. Plutôt que d'attendre, le chairman d'Ensemble pour la République n'a pas d'autre choix que de quitter le navire Union sacrée pour renforcer l'opposition. Que lui restera-t-il encore en tournant le dos à Félix Tshisekedi ? Se rallier à Fayulu ou retourner là où a commencé sa carrière politique, c'est-à-dire dans le FCC de Joseph Kabila. Un vrai dilemme pour l'homme de Kashobwe.

Depuis son Katanga natal, des notables travaillent pour un rapprochement entre

les deux personnalités. Le dernier forum pour la réconciliation des Katangais a jeté les bases de cette union. Mais, sur le terrain politique, tous les éléments du puzzle tardent à se mettre, rendant presque hypothétique la reconstitution de la paire Kabila - Katumbi.

Katumbi qui déclare à voix audible qu'il ne partagera pas le bilan de la gouvernance actuelle de Tshisekedi est un potentiel candidat présidentiel qui mettra en difficulté le président sortant. Sa popularité n'attend plus que de s'accompagner d'un discours politique qui aura de l'écho dans l'opinion attentive à l'heure du bilan.

Mais, le camp présidentiel ne le voit pas concurrencer Félix Tshisekedi. «*Katumbi ne sera jamais président de la République dans ce pays. Il rêve. On connaît ses limites et on sait jusqu'où il peut aller*», a confié dernièrement à Econews un membre influent dans la cour présidentielle.

A tout prendre, pour le pouvoir en place à Kinshasa, Katumbi ne représente plus une menace. Son parti, Ensemble pour la République, n'est plus non plus une menace. L'UDPS, le parti au pouvoir, criant plutôt que l'opposition parvienne à refaire son unité. Ce qui n'est pas acquit. Déjà, avec Lamuka, où Fayulu et Muzito sont restés les deux derniers gardiens du temple, des divergences sont telles qu'une désintégration paraît presque inévitable.

Quant à Martin Fayulu, le leader de l'ECIDÉ est plus nostalgique de 2018 qu'il ne sait plus se projeter dans l'avenir.

Comme en 2011, il manque à l'opposition ce poids lourd capable de faire basculer les choses non pas parce qu'il dispose des moyens financiers, mais parce qu'il transpire la détermination dans ses engagements. En 2023, quoi que leader d'une majorité qui peine à se stabiliser, Félix Tshisekedi n'aura pas du mal à se frayer la voie d'un second et dernier mandat présidentiel.

PARLONS-EN

«Le Peuple d'abord» attendra encore

(Suite de la Une)

en passant par Bunagana, Kwamouth, Ariwara, Oicha et autres Bongdanga, est outrée par le train de vie à la limite de la décence de ses représentants au parlement qui matin, midi et soir prétendent parler au nom du peuple.

Sur les réseaux sociaux et la constellation de chaînes télé ou Youtube, la guerre est ouverte. Un affrontement sans quartier entre les «communicateurs» de Lamuka et les irréductibles tshisekedistes. Et pour ajouter à la confusion générale, le «Caucus des députés des 26 provinces» y est allé de sa musique, portant démenti sans rien démentir. Pour la simple raison qu'il n'a pas apporté la vraie information que le peuple attend : celle de savoir en définitive le montant réel de la rémunération d'un député national!

Au fil des jours, des chiffres à donner le vertige défilent tel un kaléidoscope endiablé. Non, soutiennent les plus honnêtes des députés nationaux : leur salaire ne dépasserait pas les 16.000 dollars US mensuels. Mais si l'on y ajoute «les invisibles», les primes et pour peu que l'élu du peuple ait une grande gueule et s'illustre dans l'art de caresser le chef dans le sens du poil, il pourrait aisément approcher les...30.000 dollars US, voire plus !

Le peuple n'a pas attendu la sortie de Martin Fayulu pour s'intéresser au train de vie des animateurs des institutions. Il a (le peuple) de quoi passer les longues soirées de disette, épilogramme sans fin sur les libéralités sur fond de grosses cylindrées Palisade, des séjours princiers sur les plages dorées des îles ibériques, des missions farfelues à l'étranger ou au Lualaba, des images de leur progéniture brûlant à la flamme d'une bougie de liasses entières de billets verts...

Au commencement était «Le Peuple d'abord». Quatre ans plus tard, le slogan est tombé en désuétude pour faire place à cet autre, plus approprié : «Le Peuple attendra... encore» !

Vent de panique à l'Assemblée nationale : « Députés nationaux, publiez ce que vous gagnez ! »

A l'Assemblée nationale, au-delà de 16 millions bruts de francs congolais le mois, soit environ 8.000 USD, alloués officiellement aux élus nationaux, le reste de primes, logées dans la rubrique des « invisibles », dépend des relations qu'on entretient avec le tout puissant Christophe Mboso, président de la chambre basse du Parlement. Les révélations de Martin Fayulu, faisant état des émoluments de 21.000 USD mensuels aux députés nationaux, ont eu l'effet d'une

bombe. On sait aujourd'hui que les députés nationaux sont traités au cas par cas. Là où d'autres se contentent de ce qui leur est alloué par le Trésor public, Mboso gratifie son précarré des sommes astronomiques pour obtenir leur silence. Pour clore la polémique, la population ne demande qu'une chose : « Députés nationaux, publiez ce que vous gagnez ! »

ECONEWS

Depuis les dernières révélations de Martin Fayulu sur les émoluments accordés aux députés nationaux, la polémique a pris une toute autre dimension. Pour le moment, le bureau de l'Assemblée nationale est encre aphone. Seul le directeur de cabinet du président de la chambre basse du Parlement a rompu le silence, sans pour autant donner des éléments probants pour contredire Martin Fayulu.

«Aucun député national ne peut dire et prouver qu'il gagne 21.000 dollars, y compris les élus d'ECIDÉ», le parti de M. Fayulu, a réagi auprès de l'AFP le député Samuel Mbemba, directeur de cabinet du président de la chambre basse du Parlement congolais. Et de poursuivre : «C'est un discours populiste tenu à dessein pour créer un conflit social entre les députés nationaux et le peuple que ces derniers représentent et aident», accusant l'opposant « de fantasmer » sur les salaires des députés.

Il faut cependant reconnaître que la bombe Fayulu a eu des effets dévastateurs. L'opinion publique sait aujourd'hui que ces élus nationaux, les mêmes qui

ont promis en 2018 d'être les dignes représentants du peuple, travaillent plus pour leurs intérêts que ceux de la population. A l'Assemblée nationale, le crédo est « se servir d'abord », avant de penser aux autres.

En perte de vitesse sur la scène politique, Martin Fayulu a donc choisi le bon tempo pour lancer son missile qui a finalement mis sans dessus, sens dessus toute la classe politique. Il faut lui reconnaître le mérite d'avoir réussi son coup.

En tout cas, à l'Hémicycle, chaque élu – les plus courageux – tentent de se justifier, sans convaincre. Mercredi sur la toile, un élu national a posté sur Whatsapp son bulletin de paie. Croyant démentir Fayulu, il a plutôt jeté de l'huile sur le feu en prouvant, noir sur blanc, que les députés nationaux ne doivent rien à l'Etat qui les paie grassement, sauf aux partis et regroupements politiques qu'ils représentent à l'Hémicycle.3

Sur la fiche de paie qui a fait le tour du Net, pas une trace de retenues en termes d'IPR (impôt sur les revenus professionnels) sur les émoluments des députés, mouvementés depuis le

compte général du Trésor. Pas une trace non plus de frais de remboursement des Jeeps « Paillasse », présentes à leur acquisition, comme un crédit accordé aux élus nationaux. Les seules retenues, suivant cette liste de paie, c'est la quotité de leurs émoluments versés à leurs partis ou regroupements politiques.

Autrement dit, face aux prélèvements publics, les députés sont totalement exemptés. Le seul à qui ils sont redevables, c'est leur parti ou regroupement politique.

VAGUE D'INDIGNATION

Ce qui donne plus d'arguments à ceux qui demandent plus de transparence aux émoluments réellement payés aux élus nationaux

«Ces salaires astronomiques des députés sont scandaleux par rapport à ce que gagnent les médecins, les professeurs d'université ou les fonctionnaires», a dénoncé Trésor Kibangula de l'Institut de recherche sur la gouvernance «Ebuteli», basé à l'université de New York.

Évoluant dans une opacité totale, les salaires des députés sont ventilés dans plusieurs ru-

briques, comme « les réserves parlementaires de 3.000 à 3.500 dollars US versées à chaque député » sans base légale, a-t-il regretté.

Le prof Florimond Muteba de l'ODEP (Observatoire de la dépense publique) pense que la Cour des comptes a l'occasion de redonner son image en fouinant dans les comptes de l'Assemblée nationale où «des primes et des invisibles», difficilement retraçables, gonflent les émoluments des députés nationaux, violant le principe de la loi des finances.

«Les invisibles n'existent pas» dans la loi des finances publiques, dit le prof Muteba.

«C'est de la corruption», le président de l'ODEP, qui dénonce, en même temps «une grande opacité» dans la gestion des finances publiques à différentes échelles institutionnelles.

Tout en se réservant, le prof Muteba est d'avis que «l'alerte de Martin Fayulu doit être prise au sérieux».

Un simple fonctionnaire congolais touche 155.000 francs congolais (52,5 dollars US), un professeur d'université gagne en moyenne 2.000 dollars US alors

que le salaire d'un médecin tourne autour de 1.000 dollars US.

Dans un communiqué, publié mercredi, l'ACAJ (Association congolaise pour l'accès à la justice) « recommande au Bureau de l'Assemblée nationale de déférer à l'exigence de recevabilité en publiant les émoluments mensuels effectivement versés aux députés nationaux ». « Le peuple a droit à une information certaine et crédible », martèle Me Georges Kapiamba, président de cette ONG de défense des droits de l'homme.

Pour l'ACAJ, le bureau Mboso doit publier carrément les émoluments mensuels versés à chaque député pour ramener le calme dans l'opinion publique.

Jeudi, Me Georges Kapiamba a récidivé en s'attaquant directement au slogan cher à l'UDPS, «Le peuple d'abord».

Sur son compte twitter, Me Georges Kapiamba demande à ce que le «Peuple d'abord, prôné par le Président de la République, se matérialise par la REDUCTION SENSIBLE du train de vie des institutions Présidence de la République, Gouvernement et Parlement à l'occasion de l'adoption du budget général de l'Etat 2023».

Les troublantes révélations de Jean-Baptiste Muhindo Kasekwa

Député national, élu de Goma, et membre de la commission Défense et Sécurité à l'Assemblée nationale, Jean-Baptiste Muhindo Kasekwa, par ailleurs, secrétaire général adjoint de l'ECIDÉ, a fait de troublantes révélations sur l'affaire, dite «21.000 USD» d'émoluments aux élus nationaux. Son intervention.

Votre réaction aux 21.000 USD payés aux députés nationaux

Nous sommes redevables à la population et cette redevabilité, c'est de dire la vérité autour de ce que nous gagnons, autour également des charges que nous portons. Le budget 2022 alloue aux députés un traitement de base, pour tous les 500 députés, de 128.420.464.000 FC. Lorsque vous divisez par 500, par député et par mois, vous avez l'équivalent de 21.403.410 FC. Ça, c'est le traitement de base prévu dans le budget 2022, c'est-à-dire 10.701 USD, si l'on considère le taux de 2.000 FC/USD. Mais avec le taux de 2.050 /USD, ça peut être moins. A côté

de ça, le bureau alloue en termes de charges des députés, en termes de transport, en termes de communication, en termes de logement, un montant – ce que Sesanga a appelé avantages et primes diverses – qui atteignent le 5.000 USD. Maintenant, il est vrai que depuis le mois de mars 2022, il s'est annoncé une rubrique qui fait polémique que les députés avaient posé depuis longtemps, que certains députés appelaient « réserve parlementaire », c'est-à-dire ils estiment que lors de leurs descentes sur le terrain, lors des vacances parlementaires, ils sont tellement sollicités que ce qu'ils gagnent ne parvient pas à leur permettre d'entretenir tout leur séjour - et ce qui est en discussion. Certains estiment que Félix Tshisekedi l'avait promis dans un discours qu'il allait accompagner ces descentes des députés sur le terrain. Alors, c'est là que se pose le débat d'une majoration de 5.000 USD. Et c'est ce qui s'évaluerait avec le total à 20.000 USD.

Donc, Martin Fayulu n'a pas dit la vérité ?

Il n'a pas tous les chiffres en détails. Mais il n'a pas non plus menti.

Il estime que c'est quand même scandaleux pour les députés nationaux de toucher ce montant, alors qu'on a des professeurs, des enseignants de l'école primaire, des médecins, des infirmiers qui sont en grève parce qu'ils ne sont pas payés ?

Madame, personne ne peut nier le caractère scandaleux de ça. Je viens de Goma, où il y a un enseignant qui est tombé en plein rassemblement devant ses élèves, parce que l'enseignant avait une classe de 128 élèves et qu'il gagne 330.000 FC (seulement 165 USD). C'est difficile. Ces collègues l'ont ramassé, ramené au bureau, on lui a demandé ce qui n'allait pas. Il avait avoué qu'il avait fait deux jours sans manger et qu'il avait décidé de laisser le peu de ration qu'il avait (à la maison : ndr) pour les petits enfants. Donc, c'est scandaleux et surtout que nous sommes l'autorité budgétaire destinée à veiller à la distribution équitable

du revenu national. Donc, il n'y a pas de honte d'avouer que sur ce plan-là que nous sommes sur le point de démissionner de notre responsabilité. Comme nous allons en session budgétaire, le débat se pose à point nommé pour que nous puissions recadrer le tir. Sinon, on ne peut pas s'entêter et se dire : il n'y a pas de problème et de continuer comme si de rien n'était. Non !

Alors il y a des députés qui avaient demandé à ce qu'on puisse revoir, diviser le salaire des députés par deux, on a vu comment vous avez réagi à l'Assemblée nationale. On a l'impression que vous ne vous souciez pas du peuple, c'est plutôt vos propres intérêts qui vous intéressent ?

Maintenant, il faut poser le débat sans passion, sans rire ni pleurer, comme disent les scientifiques. Le débat se pose à un niveau beaucoup plus grand, au niveau de toutes les institutions.

On le sait. Mais au niveau de

l'Assemblée nationale, est-ce que ça ne vous gêne pas, vous les députés, de toucher ce montant alors qu'il y a des enseignants, des médecins, des infirmiers qui sont en grève parce qu'ils ne sont pas bien payés ?

Je ne saurais pas parler au nom de tous les députés, mais pour moi, ça trouble ma conscience.

Mais, vous prenez quand même cet argent ?

J'avais été de ceux qui ont haussé la voix. Vous savez, par exemple, le budget 2022 comment il a été adopté ? Sama Lukonde avait déposé le budget à temps, avant le 15 septembre, mais le bureau a joué pour que le budget nous soit remis légèrement avant la clôture de la session. Et donc, le budget, non seulement celui de 2022, tous les budgets ne font pas l'objet de débats sérieux. Et c'est scandaleux. Moi je suis de la Commission Défense et sécurité...

TIRÉ DE RADIO OKAPI ET DÉCRYPTÉ PAR TIGHANA M.

Après le passage éclair d'une délégation gouvernementale

Conflit entre Téké et Yaka à Kwamouth : le statu quo !

La délégation gouvernementale qui vient de séjourner à Kwamouth (province de Mai-Ndombe) est de retour dans la capitale. Ce mercredi, le vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, Daniel Aselo, et les membres de la délégation qu'il conduisait sont allés faire leur rapport au premier ministre. Leurs conclusions ne dégagent aucune avancée dans le conflit intercommunautaire qui oppose depuis début août les Téké et les Yaka. Et pour cause : les ministres n'ont pas pu entrer en contact avec les représentants de la communauté Yaka.

M.M.F.

À la sortie de l'entrevue avec le premier ministre Sama Lukonde, le VPM et ministre de l'Intérieur n'a pas caché sa déception : « Nous qui nous sommes rendus à Kwamouth nous n'avons pas trouvé l'occasion de rencontrer nos frères Yaka (...). Il semble qu'ils sont tous dans la forêt... Pour des raisons d'équité, il est bon que la délégation se rende également dans le Kwango, précisément à Kenge, pour essayer de parler avec les responsables provinciaux et les autorités traditionnelles de manière à obtenir leur implication pour que ce que nous sommes en train de connaître à Kwamouth ne puisse pas prospérer. Il faut que ça s'arrête ».

«Un accent particulier a

été mis sur la nécessité d'une sensibilisation soutenue en direction des deux communautés, en même temps que des instructions ont été données aux forces de défense et de sécurité, chargées d'assurer la protection des populations, quelle que soit leur origine», a déclaré Daniel Aselo, ajoutant que le gouvernement ne peut pas accompagner une communauté à pouvoir se gêner de vivre avec une autre sur toute l'étendue du territoire.

VERS L'ENLISEMENT

De violents affrontements ont éclaté il y a un mois entre les Téké qui se considèrent comme les originaires de ce territoire, où se compte une forte présence des Yaka venus de longue date de la province du Kwango voisin. Des bribes d'informations reçues



par bribes font état d'une mécontente qui serait née de l'occupation des terres agricoles par des fermiers yaka, mais surtout des taxes qu'ils jugent exorbitantes qui leurs seraient réclamées par des chefs de terre téké, sous peine d'être renvoyés dans leur milieu ancestral au Kwango.

La confrontation a déjà fait plus de 30 morts dont une demi-douzaine de militaires et policiers, dont les armes auraient été emportées par les insurgés des deux camps; des villages de l'une et l'autre communautés rasés, toutes les activités sont à l'arrêt.

Bien que l'administrateur du territoire de Kwamouth ait été suspendu lors du séjour de la mission du gouvernement, les dernières nouvelles rapportent la fermeture de la circulation, pendant 48 heures de la route nationale 17 où des barages sont érigés par des jeunes Yaka ou Téké dont certains sont munis d'armes à feu.

LE PRÉCÉDENT DE YUMBI

C'est le deuxième conflit intercommunautaire survenu dans la province de Mai-Ndombe, après celui de Yumbi, qui a connu la même

violence en décembre 2018 et qui avait opposé les Batende aux Banunu à la veille des élections générales. Le conflit sanglant avait été occasionné par la controverse autour du lieu de l'enterrement d'un chef coutumier Banunu.

Durant trois jours, des attaques sanglantes s'étaient produites dans plusieurs localités de ce territoire situé à 300 kilomètres au nord de Kinshasa. Le bilan avait fait état de 525 morts, selon le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH), 461 selon le gouvernement. Les deux rapports mettant en exergue l'implication des autorités politico-administratives.

Sur les 80 personnes interpellées, puis jugées en mai 2021 pour crimes contre l'humanité, association de malfaiteurs et incendie volontaire, 67, dont une femme, avaient été condamnés à de lourdes peines qu'ils purgent à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. D'autres sont en liberté provisoire, soit en fuite. 375 personnes s'étaient constituées parties civiles.

Sondage GEC, Ebuteli et BERCI

« Congolais cherchent démocrates : entre soif de redevabilité et insatisfaction sociale »

Trois ans et demi après l'arrivée à la Présidence de Félix Tshisekedi, la confiance à l'égard du Gouvernement et des institutions en République Démocratique du Congo (RDC) demeure faible. Entre-temps, la situation sécuritaire dans l'Est du pays, elle aussi, continue de se dégrader avec, notamment, la résurgence du Mouvement du 23 mars (M23). C'est la conclusion d'un sondage conjoint mené par GEC (Groupe d'études sur le Congo), Ebuteli, son partenaire en RDC, et BERCI (Bureau d'études, de recherche et de consulting international).

Dans ce nouveau rapport sondage, Congolais cherchent démocrates : entre soif de redevabilité et insatisfaction sociale, publié le mercredi 31 août 2022, le Groupe d'études sur le Congo (GEC) et Ebuteli, son partenaire de recherche en RDC, avec le Bureau d'études, de recherche et de consulting international (BERCI), relèvent une méfiance persistante à l'égard des institutions ainsi qu'une politique sécuritaire décriée.

Réalisée entre avril et juin 2022, cette enquête démontre que, malgré des cycles électoraux controversés, les Congolais



Désespéré, le peuple ne sait plus s'appuyer sur une classe politique égoïste

restent attachés à la démocratie. Septante-sept pour cent des personnes interrogées estiment que cette forme de gouvernement est la meilleure.

Cette confiance en la démocratie s'accompagne néanmoins d'une méfiance vis-à-vis des institutions du pays et de leurs animateurs. Ils ne sont que 17 % des Congolais interrogés à soutenir « fortement » la manière dont le président de la République travaille. Félix Tshisekedi recueille même son plus mauvais

score en termes d'opinions défavorables (51 %) depuis 2019. Et il s'observe une même défiance à l'égard du gouvernement central, des autorités provinciales, voire des institutions impliquées dans la gestion du processus électoral.

« Notre sondage montre que les citoyens ne sont pas satisfaits du travail réalisé par les institutions tant au niveau provincial que national. Celles-ci n'ont pas suffisamment œuvré pour l'amélioration du social. Et

la majorité de sondés pense que le président Tshisekedi ne pourra pas réaliser ses promesses d'ici 2023 », explique Ithiel Batumike, chercheur du pilier politique à Ebuteli.

Après plus de trois ans au pouvoir de Tshisekedi, les Congolais ne semblent pas non plus convaincus de la politique sécuritaire menée au pays. Seuls 22 % des sondés estiment par exemple que la sécurité des personnes et de leurs biens s'est améliorée ces trois dernières

années. Une grande majorité des Congolais interrogés pointe par ailleurs l'ingérence du gouvernement rwandais (72 %) comme la plus importante cause du conflit persistant dans l'Est de la RDC, suivie par l'ingérence des pays occidentaux (71,5 %) et la corruption des institutions congolaises (71 %).

« Notre sondage montre une exaspération des Congolais face à la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays. Les politiques jusque-là mises en œuvre par le gouvernement de Félix Tshisekedi sont vues comme inefficaces. Mais le discrédit sur ces questions touche aussi la Monusco, la communauté internationale et, bien sûr, les pays voisins », décrypte Pierre Boisselet, coordonnateur des recherches sur la violence à Ebuteli.

Enfin, cette étude confirme l'échec de la politique de la lutte contre la corruption. Plus de 67 % des personnes interrogées estiment que le gouvernement n'a pas été efficace dans ce domaine. La Police nationale congolaise (PNC) trône en tête des institutions très corrompues, suivie des cours et tribunaux (45,7 %) et du Parlement (45,6 %).

SONDAGE GEC, EBUTELI ET BERCI

Crise économique mondiale : comment Félix Tshisekedi évite à la RDC de tomber en récession

La guerre en Ukraine, et les sanctions économiques prises par les pays occidentaux contre la Russie, ont entraîné le monde dans une crise économique dont nul ne peut prédire avec exactitude la portée. En France, à fin-juillet 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % sur un mois et de 6,1 % sur un an. La situation socio-économique est telle que la sauvegarde – mieux, l'augmentation – du pouvoir d'achat était devenu le principal thème de campagne des dernières élections présidentielle et législatives, y compris – et surtout – pour Marine Le Pen, leader du parti d'extrême droite Rassemblement national, habituellement abonnée aux questions migratoires.

La situation n'est guère reluisante aux Etats-Unis où l'inflation a atteint en juin 9,1 % sur un an, un record depuis novembre 1981. Ce chiffre, pire que les prévisions attendues, marque une incroyable dégradation par rapport au mois de mai, où la hausse généralisée avait atteint 8,6%. Ici comme ailleurs, la situation s'explique par l'inflation des coûts, causée pour une bonne partie par le renchérissement des prix des produits pétroliers. On enregistre ainsi une très forte hausse des prix de l'énergie (+ 7,5 % sur un mois, + 41,6 % sur un an), mais aussi de l'alimentation (+ 1 % sur un mois, + 10,4 % sur un an).

PERSPECTIVES SOMBRES

Globalement, la zone euro est même menacée de récession. «La poursuite de la baisse des petites et moyennes industries en août suggère qu'une récession au cours du semestre hivernal est de plus en plus probable», prédit de son côté Christoph Weil, économiste de Commerzbank AG, deuxième groupe bancaire allemand coté en termes de capitalisation derrière la Deutsche Bank, interrogé par nos confrères de Reuters. Avant d'ajouter : «La Russie ne livre du gaz qu'en quantité limitée, l'inflation élevée met à l'épreuve les comptes en banques des ménages, les entreprises sont confrontées à des incertitudes massives : les perspectives économiques de la zone euro sont sombres».

Partie du Nord, cette crise déferle sur le monde comme dans une sorte d'effet boule de neige. De nombreux pays sont quasiment étreints par l'inflation qui atteint des sommets : 500% au Venezuela; 60,5% en Turquie; 86,7% au Zimbabwe; 245,1% au Soudan. Dans ce dernier pays, le prix du pain, principal aliment de la population, a été multiplié par 10 !

Autre exemple : au Bu-

rundi voisin, les pénuries de carburant ont atteint un niveau de gravité qui complique cruellement le quotidien de la population. Chaque jour qui passe, des files d'automobilistes excédés s'allongent devant des stations-services désespérément à sec depuis plusieurs mois. Pourtant, le 28 avril dernier, le ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines a révisé les prix du carburant à la pompe dans le pays pour la deuxième fois depuis le début de l'année – la première révision ayant eu lieu le 27 janvier 2022. Le prix de l'essence est ainsi passé de 2.700 à 3.250 francs burundais le litre, alors que le litre du mazout est passé de 2.650 à 3.450 Fb. Pour autant, cette valse des prix n'a pas amélioré la situation : la pénurie est toujours telle que les conducteurs de véhicules sont réduits à s'approvisionner sur le marché noir où le prix du litre d'essence atteint – voire dépasse – les 15.000 Fb. Le prix de la course en taxi qui était de 5.000 Fb est désormais de 10.000 Fb. On commence déjà à parler de paralysie du pays.

ACTIONS À SALUER

S'il est vrai que la situation reste difficile comme partout ailleurs, la RDC à tirer son épingle du jeu. Dans la semaine du 15 au 21 août 2022,



Pour l'instant, le franc congolais résiste encore aux divers chocs exogènes

le taux d'inflation hebdomadaire était de 0,27%, soit un cumul annuel à 7,686%. Une douce politique de relèvement des prix des produits pétroliers par paliers combinée à un approvisionnement régulier du pays a permis la stabilité dans la fourniture du carburant, sans provoquer une hausse généralisée des prix des transports en commun. Depuis avril, les salaires des fonctionnaires de l'Etat ont connu une augmentation d'environ 30% (contre une augmentation de seulement 3,5% en France fin-juin dernier) suite aux négociations entre l'Intersyndicale et le gouvernement qui ont conclu et signé un avenant au protocole d'accord de Bibwa, la localité située dans la partie Est de la ville de Kinshasa où s'est tenue la commission paritaire gouvernement-banc syndical en novembre 2021.

Cette augmentation sera progressive puisqu'une autre hausse de 45% sera prévue pour le troisième trimestre 2022. Dans le même temps, toujours dans le souci d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires, l'Exécutif

national avait décidé de réduire de 15% à 3% l'impôt sur le revenu professionnel, IPR. Certains diront que ce n'est pas suffisant au regard de la situation générale qui date de plusieurs années. Certes, mais il s'agit ici des actions à saluer dans un monde plongé dans l'incertitude.

On peut même se poser la question de savoir comment Félix Tshisekedi a-t-il réussi ce pari pendant que le monde est en crise, et que nombreux autres pays frôlent la récession ? D'abord, une politique monétaire rigoureuse, fondée sur la gestion sur base caisse, qui évite un affolement du taux de change : le marché de change est ainsi resté stable avec les faibles variations du taux de change. En cumul annuel, à fin-juillet, le FC n'avait perdu que 0,2% de sa valeur sur le marché officiel contre une appréciation de 0,3% au parallèle.

RÉSERVES DE CHANGE RECORD

Ensuite, une mobilisation plus efficace des recettes internes. Au mois de juillet

2022, les trois régies financières nationales de la Rdc que sont la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et des participations (Dgrad), la Direction générale de l'impôt (Dgi) et la Direction générale des douanes et des Accises (Dgda), ont mobilisé 1.701,9 milliards de francs congolais, soit 117% par rapport aux assignations du mois estimées à 1.458,8 milliards Cdf. Ce chiffre est en hausse de 63,86% par rapport aux 1.087 milliards de Fc collectés en juin.

Troisième élément : des réserves de change record. En effet, au 11 juillet 2022, le niveau de réserve de change s'est situé à un niveau historique, évalué à 4,2 milliards USD. Cette hausse observée avec la première semaine du mois de juillet est principalement consécutive au financement obtenu du Fonds monétaire international (FMI) de l'ordre de 203 millions USD au titre d'appui à la balance de paiement à la faveur de la conclusion de la revue du programme appuyé par la facilité élargie de crédit, comme l'a souligné la gouverneure de la Banque centrale du Congo, Mme Katedi Malangu Mbuyi. De même, un taux de croissance projeté à 6,1% pour 2022 reste principalement portée par le dynamisme du secteur minier, contre, à titre d'exemple, 0,7% dans la zone euro – ce qui l'empêche juste de tomber en récession –, et une moyenne attendue de 3,6% pour l'Afrique pour l'année 2022.

Tous ces facteurs réunis ont permis au Chef de l'Etat congolais et à son gouvernement de maintenir le pays dans le lot des pays qui s'en sortent plutôt bien dans la morosité mondiale générale.

BELHAR MBUYI (CP)



L'économie congolaise est essentiellement portée par le secteur minier

En collaboration avec l'Égypte, la RDC organise, du 5 au 7 septembre à Yangambi, la Pré-COP27

C'est à Yangambi, dans la province de la Tshopo, que la République organise la Pré-COP27, en prévision de la tenue en Égypte de la 27^{ème} Conférence des parties à la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (COP27). A Yangambi, cette conférence scientifique internationale sur les forêts du Bassin du Congo se tient dans le cadre des travaux préparatoires de COP27.

ECONEWS

Partie prenante à l'organisation en Égypte de COP27, c'est dans la cité de Yangambi (Province de la Tshopo) que la RDC organise, du 5 au 7 septembre 2022, la Pré-COP27, sous le thème : « *Contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux de la planète à la lutte contre le changement climatique : état des lieux et perspectives* ».

La COP27 se tient, du 7 au 18 novembre 2022 à Charm El-Cheikh, en République Arabe Égypte. Six ans après Marrakech au Maroc lors de la COP22 de 2016 et à la COP 26 à Glasgow 2021, la RDC avait exprimé son ambition d'abriter les travaux préparatoires de la COP 27 (Pré-Cop 27), et cela, avec le soutien de plusieurs Etats du Bassin du Congo, de l'Afrique et des pays développés.

Le « *Pacte climatique de Glasgow* », conclu en novembre 2021, a invité les scientifiques à s'investir davantage afin de mieux comprendre et expliciter les impacts mondiaux, régionaux

et locaux du changement climatique, et à proposer des options et des stratégies de réponse appropriées. Cette interpellation s'avère particulièrement pressante pour le Bassin du Congo, une région riche en ressources naturelles nécessaires à la transition écologique, mais qui, comparativement aux autres bassins tropicaux de la planète n'a bénéficié à ce jour que de très peu d'attention internationale, en dépit de sa position de premier plan dans la lutte contre le changement climatique.

Avec 268 millions d'ha de forêt tropicale humide, dont plus de 62% se retrouvent en République Démocratique du Congo (RDC), le Bassin du Congo est le deuxième plus grand massif forestier tropical humide de la planète après celui de l'Amazonie. Cependant, en terme de séquestration de CO2 par unité de superficie (ha), les forêts du Bassin du Congo séquestrent plus que celles d'Amazonie ou d'ailleurs, soit environ 1.7 tonnes de CO₂/ha, contre 1.2 tonnes de CO₂/ha de celles des forêts du Bassin amazonien.

Cet écart considérable qui notamment s'explique par des facteurs dendrométriques, phyto-morphologiques et phyto-physiologiques fait du Bassin du Congo le premier poumon écologique de la planète.

La RDC, pays qui abritera les travaux préparatoires de la 27^e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique possède environ 155,5 millions d'ha de forêt tropicale humide, avec 10 500 000 ha de tourbières, 10% de réserves d'eaux douces de la planète et 52% de l'Afrique, séquestrant ainsi près de 1,5 milliard de tonnes de CO₂ atmosphérique par an, soit l'équivalent de 4% des émissions annuelles mondiales.

Il s'est donc avéré nécessaire de rassembler les scientifiques spécialisés dans les questions de forêts, ressources en eau, changement climatique, finance climatique, et des disciplines connexes, pour réfléchir sur la contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux à la lutte contre le changement climatique, et surtout des moyens efficaces permettant d'assurer leur préservation. Cela, dans le but de garantir le développement socio-économique vert des populations du Bassin du Congo qui, en tant que premiers gardiens de ces forêts

et de sa biodiversité doivent en être les premiers bénéficiaires.

Cependant, les réflexions des scientifiques ne se limiteront pas qu'au Bassin du Congo, mais s'étendront également aux autres bassins tropicaux de la planète, notamment les Bassins de l'Amazonie et de l'Indonésie, lesquels rendent les mêmes services écosystémiques à l'humanité, et sont souvent confrontés à des problèmes similaires de protection et de préservation. Les experts devront procéder aux états des lieux et aux analyses prospectives, car si dans le passé le Bassin du Congo a été pour l'essentiel épargné de la déforestation, il n'en est plus le cas aujourd'hui. En 2001, l'étendue totale de forêts primaires perdues suite à la déforestation représente plus de 6 millions d'ha. Les causes directes et profondes de cette déforestation sont l'extrême pauvreté, le déficit énergétique, et les méthodes de cultures itinérantes sur brûlis forestier.

Le déboisement et la dégradation continus des forêts du Bassin du Congo comportent plusieurs conséquences dont, notamment : l'aggravation des émissions mondiales de CO₂ ; la réduction de la capacité de séquestration du carbone atmosphérique ; la réduction des débits des fleuves Congo, Nil, Zam-

bèze, et de certains lacs de la région ; l'assèchement de certains affluents du fleuve Congo ; la rupture du cycle hydrologique dans le Bassin Congo ; la perte de la biodiversité et de la disparition de centaines d'espèces floristiques et fauniques endémiques, ainsi que leur capacité à fournir des biens et services vitaux aux populations

C'est dans ce contexte que la RDC en partenariat avec la République Arabe d'Égypte entend organiser une conférence scientifique internationale sur les forêts des Bassins Tropicaux et le changement climatique, dans le cadre des travaux préparatoires à la 27^e Session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (Pré-COP27).

La conférence vise à réfléchir sur la contribution des forêts du Bassin du Congo et des autres bassins tropicaux de la planète à la lutte contre le changement climatique, et sur les stratégies visant leur protection et préservation, au regard des moteurs directs et indirects actuels de déforestation. A la lumière des trouvailles scientifiques, la conférence proposera des options pratiques, politiques et scientifiques innovantes en vue de renforcer la conservation et la sauvegarde de ces écosystèmes.

Semaine africaine du climat 2022 : des experts discutent des besoins et des priorités de l'Afrique en amont de la COP27

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba a loué, lundi 29 août 2022 à Libreville (Gabon), les efforts de son pays pour stimuler l'action climatique et appelé à la poursuite des efforts collectifs. Il s'exprimait à l'ouverture de la Semaine africaine du Climat 2022 au cours de laquelle, les participants ont lancé un appel à l'action urgente pour préserver le continent du changement climatique.

« *Depuis plus de dix ans, nous avons intensifié nos efforts pour protéger notre remarquable patrimoine forestier et construire une économie à faible émission de carbone. En conséquence, le Gabon, qui a déjà atteint les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat, est considéré comme le pays le plus neutre en carbone au monde* », a déclaré M. Ondimba.

Plus de 1.200 délégués participent à la conférence, une plateforme cruciale pour discuter des moyens de lutter contre les inégalités sociales et d'investir dans le déve-

loppement afin de faire progresser l'action climatique et protéger les populations et les écosystèmes sur le continent.

« *Si nous le décidons, nous pouvons être la solution dont nous avons besoin, l'Afrique peut être la réponse. Et notre heure est venue, a lancé Patricia Janet Scotland, secrétaire générale du Commonwealth. Nous sommes la première génération à subir les conséquences du changement climatique, mais nous sommes la dernière génération capable de faire quelque chose pour y remédier* ».

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, président désigné de la prochaine Conférence des parties sur le changement climatique (COP27) a souligné que les Africains devaient œuvrer à la sécurisation du climat, compte tenu de l'impact disproportionné que le changement climatique devrait avoir sur le continent par rapport à d'autres régions. « *Les gouvernements africains et*

toutes les autres voix africaines, qu'il s'agisse de la société civile, des jeunes, des groupes de femmes, des agriculteurs, des travailleurs, des universitaires et de l'important secteur privé africain, devraient tous continuer à réclamer la justice climatique », a déclaré M. Shoukry.

La commissaire à l'Économie rurale et à l'Agriculture de l'Union africaine, Josefa Sacko, a exhorté les pays africains à maintenir une position commune, alors que le continent s'attaque aux impacts du changement climatique pour atteindre ses objectifs à long terme.

Cette semaine africaine du climat se tient dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et constitue une étape cruciale sur la voie de la COP27, qui se tiendra en Égypte en novembre prochain.

La session d'ouverture a été marquée par un dialogue ministériel sur les défis que posent la mobilisation et l'accès

au financement climatique à grande échelle pour stimuler la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays et des plans et priorités stratégiques climatiques nationaux.

Kevin Kariuki, vice-président du Groupe de la BAD chargé de l'Électricité, de l'Énergie, du Climat et de la Croissance verte, a déclaré : « *Pour nous, une transition juste consiste à rendre l'économie plus verte de manière équitable et inclusive, et à faire en sorte que les coûts et les avantages de la transition vers un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique soient répartis sur l'ensemble de l'économie* ».

Selon le rapport Perspectives économiques en Afrique 2022 de la Banque africaine de développement, l'Afrique aura besoin de 1.600 milliards de dollars entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre ses engagements en matière d'action climatique et ses contributions déterminées au niveau national.

La BAD s'est engagée à mobiliser 25 milliards de dollars pour le financement de la lutte contre le changement climatique d'ici à 2025 et plus de 50 % de ces ressources seront allouées à des projets d'adaptation.

Une représentante de la jeunesse, Omnia El Omrani, a souligné que les engagements en Afrique devaient s'accélérer. « *Il est temps de passer à l'action. Faisons en sorte que cette génération soit la dernière à être confrontée à la crise climatique* », a-t-elle plaidé.

La Semaine africaine du climat, qui fait partie d'une série de semaines régionales sur le climat, donne la parole à un éventail d'acteurs et de partenaires : société civile, femmes, communautés locales et institutions financières. Elle constitue un forum de discussion sur la manière de contribuer le plus efficacement possible à la COP27 et d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Avec APO

Kinshasa : SOS pour les détenus des prisons de Makala et Ndolo

Des échos provenant des maisons carcérales de la RDC, il ressort que les détenus vivent dans des conditions inhumaines. Certains d'entre eux, rapporte-t-on, dorment debout, sur le sol, voire dans des douches. Cette situation lamentable n'est sûrement pas étrange au gouvernement dont les ministres concernés, aussitôt nommés, s'y rendent en visite d'inspection. Malheureusement, leurs rapports moisissent dans les tiroirs.

VÉRON KONGO

Au cours de la visite d'inspection qu'elle a effectuée le 10 août 2021 à la prison centrale de Makala et celle de Ndolo réservée principalement aux militaires, la ministre d'Etat, ministre en charge de la Justice et garde des sceaux, s'est personnellement rendue compte des conditions déplorables dans lesquelles vivent les détenus. Pour ce faire, elle a promis le désengorgement de ces établissements pénitentiaires. Promesse qualifiée de politique par les ONG pour n'avoir jamais été appliquée jusqu'à ce jour.

En collaboration avec le collectif des ONG congolaises de défense des droits de l'homme, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) proteste contre ces conditions des détenus de la prison centrale de Makala et la prison de Ndolo.

Dans leur rapport rendu

public mercredi 31 août 2022, ces ONG indiquent que la prison centrale de Makala, principal lieu de détention de la capitale, compte environ 10.000 détenus dont les trois quarts ne sont pas encore condamnés, alors qu'elle a été construite pendant la colonisation belge pour 1.500 prisonniers maximum.

S'agissant de la prison militaire de Ndolo située également à Kinshasa, elle héberge plus de 2000 détenus pour une capacité d'accueil de 500 personnes.

Ce rapport qui porte sur la population carcérale et les cas de détention en situation judiciaire irrégulière, souligne également que certains détenus dorment à même le sol et dans des douches, voire debout. D'où la résurgence des maladies et infections causées par les mauvaises conditions sanitaires. Le rapport souligne également une alimentation insuffisante pour les détenus.

Parmi les aspects ag-



gravants repris dans ce rapport figurent l'abus du pouvoir et le trafic d'influence exercés par certaines autorités politico-administratives, judiciaires, policières et militaires ou encore la cupidité des magistrats qui empochent des amendes transactionnelles exorbitantes.

Dans leur conclusion, les auteurs de ce rapport demandent donc au Conseil supérieur de la magistrature de prendre des sanctions sévères contre les juges fautifs. Ils appellent les cours et tribunaux à rendre leurs jugements dans le délai prévu par la loi.

Au chef de l'Etat et gouvernement, ils demandent de s'impliquer pour qu'une justice équitable soit rendue pour tout le monde.

QUID DU CNDH ET DU MINISTÈRE DES DROITS HUMAINS ?

En fait, la situation inhumaine dans laquelle vivent actuellement les personnes détenues dans les maisons carcérales de la RDC ne pouvait être inquiétante compte tenu des structures outillées en la matière dont dispose le pays.

Qu'il s'agisse du ministère des Droits humains ou du Comité national de droit de l'homme (CNDH), ces structures disposent de personnes rompues en la matière pouvant épargner le gouvernement des erreurs souvent commises en matière de protection des droits humains.

Ces deux structures,

dont l'une est gouvernementale, et, l'autre, émanant de la chambre basse du parlement, disposent certainement de moyens leur permettant d'établir des rapports sur la situation déplorable qui prévaut dans les maisons carcérales du pays par exemple. Mais, faute de « d'attention ou de désintéressement », de leur part, des ONG internationales, en collaboration avec certaines ONG congolaises leur dament carrément le pion en faisant des révélations déshonorantes pour le pays.

Au ministère des droits humains et au Comité national des droits de l'homme de jouer pleinement leur rôle de défenseurs des droits de l'homme.

Incendie au marché de la Liberté : le gouverneur Ngobila annonce l'ouverture d'une enquête

VÉRON K

Dans la nuit de mardi 30 et mercredi 31 août 2022 un incendie s'est déclaré aux environs de 2 heures du matin au marché de la Liberté situé dans la commune de Masina, à Kinshasa.

Au total, trois pavillons, soit 22 sont partis en fumée ainsi que les dépôts qui les longent, consommant ainsi des marchandises et bien d'autres effets appartenant aux vendeurs.

Après avoir entendu les personnes trouvées sur place ainsi



que le bourgmestre de la commune de Masina, les responsables du marché et autres témoins, le gouverneur de la ville de Kinshasa est arrivé à la conclusion selon laquelle cet incendie serait d'origine criminelle. Il a immédiatement instruit les services de sécurité d'ouvrir une enquête pouvant permettre de déterminer les causes de ce sinistre.

Pour rappel, cet incendie est le deuxième à se déclarer dans ce marché. Gentyiny s'est alors dit déterminé à trouver des solutions idoines afin d'éviter ce genre de situations dans l'avenir.

Lutte contre le banditisme : les «Kuluna» de Kinshasa seront désormais transférés à Angenga, Ekafela et Kotakoli

VK

La présentation, lundi 29 août 2022 par la Police nationale de la ville de Kinshasa, de 793 bandits urbains, communément appelés «Kuluna», dont 61 enfants mineurs, a été une occasion

pour le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentyiny Ngobila Mbaka, d'informer l'opinion de la nouvelle stratégie arrêtée dans le cadre de l'éradication de ce phénomène dans sa juridiction.

Le gouverneur Ngobila a rappelé que les mois der-

niers, plusieurs jeunes délinquants de Kinshasa ont été transférés, après leur arrestation, à Kaniama Kasese dans la province du Haut-Lomami pour être utilisés par le Service National dans l'agriculture et l'apprentissage de divers métiers.

Mais, ce phénomène, en dépit de la traque par la police, est loin d'être éradiqué.

C'est ainsi que, face à sa montée vertigineuse, le gouverneur de la ville de Kinshasa vient de prendre la décision ci-après : «les kuluna seront désormais transférés à

Angenga, Ekafela et Kotakoli où ils seront formés pour servir le pays sous le drapeau».

S'adressant aux éléments de la police, Gentyiny Ngobila leur a demandé d'accrocher la traque de ces inciviques pour affaiblir ce phénomène.

Agression du Rwanda, Bunagana sous contrôle du M23, embargo sur les armes... : les lamentations de Lutundula devant l'UA

La République Démocratique du Congo ne sait plus défendre sa souveraineté ni son intégrité territoriale. Face à l'agression du Rwanda qui arme et soutient le M23 pour déstabiliser la partie Est de la République, Kinshasa a choisi la voie des lamentations, multipliant des appels à l'international pour contraindre le Rwanda à quitter le sol congolais. À Bunagana, cité de la province du Nord-Kivu, passée, depuis plus de deux mois, sous contrôle des terroristes du M23, on vit presque une situation de fait accompli. Pas une contre-offensive pour déloger les rebelles. Là encore, Kinshasa n'a d'espoirs que sur la dynamique de Luanda, sous la médiation du président angolais, et le déploiement d'une force régionale comme adopté à Nairobi, au Kenya. Mais, avec un président kenyan,

en fin de mandat, et d'un Joao Lourenço, plus préoccupé ces derniers jours à inhumer son prédécesseur José Eduardo dos Santos, la diplomatie sous régionale est presque à l'arrêt par rapport à la situation de crise de l'Est congolais.

Intervenant mercredi à la réunion virtuelle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le chef de la diplomatie congolaise, Christophe Lutundula, s'est plaint de la passivité de l'UA qui, semblait-il dire, a presque abandonné la RDC à son triste sort. La déclaration est donc venue s'ajouter au lot de lamentations de Kinshasa, alors que Bunagana est toujours occupé par le M23. Triste réalité !

ECONEWS

COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE Christophe LUTUNDULA APALA Pen'APALA À LA REUNION VIRTUELLE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE

Madame l'Ambassadeur Jainaba Jagne, Présidente du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine; Monsieur l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'Union Africaine aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité; Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Fin avril dernier, votre Conseil avait exprimé sa préoccupation sur la situation sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo. Il a demandé à la Commission de l'Union Africaine de Continuer à soutenir les efforts internes et des pays voisins pour faire face à la résurgence de l'insécurité déclenchée par les activités des groupes armés, dont le mouvement terroriste M23, ressuscité dans la province du Nord-Kivu, à l'Est de la RDC depuis novembre 2021, par la République du Rwanda dont l'armée est entrée sur le territoire congolais par la force le 24 mai 2022, en violation flagrante de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de notre pays.

Depuis lors, la situation n'a guère évolué positivement, en dépit de recommandations de votre Conseil et des positions fermes prises par la Commission de l'Union Africaine et le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui ont condamné unanimement la résurrection du M23 et ses attaques contre les positions des Forces Armées de la RDC, FARDC, et exigé son retrait sans conditions des localités congolaises occupées.

En effet, à ce jour, ni les forces rwandaises ni les terroristes du M23 ne se sont retirés de la province du Nord-Kivu. Que du contraire, ils mènent fréquemment des incursions militaires pour conquérir d'autres espaces territoriaux en RDC, provoquant ainsi des tragédies humaines notamment par des tueries, des déplacements forcés massifs des populations, les viols des femmes et autres violations graves des droits de l'Homme, sans compter le pillage de leurs biens au mépris de la Charte des Nations Unies, de l'Acte constitutif de l'UA et du droit international humanitaire.

Afin de mettre fin à ces tragédies, de restaurer la paix et la sécurité à l'Est de la RDC et de promouvoir la coopération ainsi que le développement socioéconomique dans la Région des Grands Lacs, la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'Union Africaine ont pris des initiatives politiques et diplomatiques en cours d'exécution. Il s'agit, d'une part, du « processus de Nairobi » placé sous le leadership conjoint du Président sortant du Kenya, Uhuru Kanyatta, et du Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et, d'autre part, du « processus de Luanda » conduit par le Président angolais Joao Gonçalves Lourenço, mandaté par le 16ième Sommet extraordinaire des Chefs et de Gouvernement de l'UA tenu à Malabo, le 28 mai 2022, sur le terrorisme et les changements institutionnels des gouvernements.

La note d'information actualisée sur la situation à l'Est de la République Démocratique du Congo distribuée aux participants à cette réunion donne la quintessence de ces deux initiatives et en évalue la mise en œuvre. Point n'est besoin d'y revenir.

La RDC apprécie beaucoup l'implication active de l'UA, de la CAE, de la CEEAC et de la SADC dans la solution de cette énième crise sécuritaire que lui imposent le M23 et ses parrains dans le seul but de freiner son développement et de piller ses fabuleuses richesses naturelles.

Cependant, il reste que les Chefs rebelles du M23 et les autorités rwandaises tournent en dérision les différents instruments de solution issus de deux processus de paix ci-dessus et les appels répétés des instances internationales à la cessation des hostilités et au retrait de leurs troupes du territoire congolais ainsi qu'au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la RDC. Ils n'entendent point leur donner une suite quelconque.

C'est pourquoi, il est impérieux et urgent d'appliquer les principes énoncés dans les communiés de deux conclaves des Chefs d'Etat de la CAE à Nairobi et dans celui du Conseil de sécu-

rité de l'ONU du 2 juin dernier, et de réaliser les actions prévues dans la feuille de route de Luanda, afin d'ouvrir des vraies perspectives d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables à brève échéance à l'Est de la RDC et dans la Région des Grands Lacs. Il y va de la crédibilité de l'ONU, de l'Union Africaine, des Communautés régionales africaines et des dirigeants africains tant aux yeux de populations africaines que des autres nations du monde.

A cet effet, la RDC souscrit aux mesures pratiques et aux modalités à prendre soumises au CPS dans la note d'information actualisée notamment en matière de coordination, d'harmonisation et de suivi des initiatives, actions et efforts diplomatiques de l'UA et des communautés régionales dont l'EAC, la CEEAC, la CIRGL et la SADC, d'une part ainsi que les sources de financement prévues des activités politiques et militaires nécessaires à la résolution durable de la crise et au retour à la normale à l'Est de notre pays, d'autre part.

En outre, il est nécessaire de créer un environnement approprié et les conditions de retour de la confiance mutuelle entre les parties prenantes, plus spécialement entre la RDC et le Rwanda afin de favoriser un dialogue sincère, constructif et fructueux ; ce qui implique forcément :

1. Le retrait immédiat et sans condition du M23 des localités occupées ;
2. La cessation immédiate et sans condition des interventions militaires rwandaises sur le sol congolais et de son soutien au M23 ;
3. Le retour des personnes déplacées à leurs domiciles ;
4. Le déploiement rapide de la Force régionale Est-Africaine.

Madame la Présidente ; Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ; Le retrait du M23 et la cession des activités guerrières du Rwanda requièrent des mesures coercitives de la part de la communauté internationale, en particulier de l'UA et des communautés régionales précitées contre eux.

Le récent rapport des experts de l'ONU sur la crise

sécuritaire dans la province congolaise du Nord-Kivu le justifie assez et souligne davantage la nécessité d'une telle action, car il apporte de la lumière non seulement sur l'ampleur du préjudice subi par les populations congolaises des zones envahies par l'ennemi, mais aussi sur les responsabilités du Rwanda dans cette crise en confirmant, preuves à l'appui, l'agression de la RDC, par de dernier du fait des attaques menées directement par ses forces armées contre les FARDC sur le territoire congolais et du soutien en matériels de guerre et en hommes des troupes apporté au M23. Ce rapport met ainsi fin aux dénégations des autorités rwandaises sur l'implication de leur pays dans l'insécurité et la déstabilisation de la RDC. Il devra permettre d'attaquer le mal et de la racine et de le guérir durablement. C'est une pièce importante du dossier à laquelle l'Union Africaine, plus particulièrement sa Commission et son Conseil de Paix et de Sécurité ne peuvent pas se désintéresser.

A travers le CPS, la RDC, demande à l'UA d'appuyer sa démarche auprès du Président du Conseil de Sécurité de l'ONU afin d'obtenir l'examen de ce rapport dans le plus bref délai pour dégager toutes les leçons qui président aux relations entre les Etats et consignées dans leurs Actes fondateurs, à savoir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Notre pays sollicite aussi sollicite aussi le soutien de l'Afrique à sa requête de la levée par le Conseil de sécurité de l'ONU de l'embargo injuste qui le frappe en réalité sous le couvert de l'obligation de déclarer au Comité des sanctions ses achats d'armes et munitions. Est-il logique, en effet, d'imposer une telle contrainte à un Etat en guerre que l'on prétend soutenir sans l'affaiblir et lui priver des instruments de sa sécurité et de sa stabilité ?

Madame la Présidente ; Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ; C'est dans ce contexte des con-

traditions de la communauté internationale exacerbées par l'enlèvement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Congo, MONUSCO et certaines maladies de communication, que les Congolais déçus ont exprimé leur ras-le-bol contre celle-ci et exigé son départ de la RDC. Cette tension a atteint son paroxysme le 31 juillet dernier par suite de l'incident grave survenu à Kasindi, au Nord-Kivu, lorsque des militaires d'intervention rapide de la MONUSCO en provenance de l'Ouganda ont tiré sur la population, causant plusieurs morts parmi les civils.

A cet égard, je tiens à indiquer clairement au nom du Chef de l'Etat, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et du Gouvernement de la République qu'il n'y a pas de crise entre la RDC et l'ONU.

Seulement, au-delà des faits et en dépit de la peine qu'ils nous causent, autorités congolaises et responsables de la MONUSCO, nous devons décrypter froidement le message du Peuple congolais et réfléchir profondément sur la pertinence du mandat actuel de la MONUSCO et l'utilité de ce mécanisme de paix plus de 20 ans après sa création. C'est pourquoi, le Gouvernement congolais a décidé de réévaluer prochainement le plan de retrait de la MONUSCO convenu en application de la Résolution 2556 du Conseil de Sécurité de l'ONU afin de procéder aux ajustements requis pour un retrait responsable et une meilleure harmonie avec le Peuple congolais. Cette réévaluation indispensable se fera bien sûr selon les modalités fixées ensemble avec les responsables de la MONUSCO.

La RDC renouvelle sa confiance aux institutions africaines et sa collaboration avec l'ONU. Elle renouvelle sa confiance au président Joao Lourenço de la République d'Angola et au Président sortant du Kenya, Uhuru Kenyatta, et les remercie pour leurs efforts afin de ramener la paix et la sécurité à l'Est de notre pays.

Je vous remercie.
FAIT À KINSHASA, LE 31 AOÛT 2022

Nasser Bourita annonce la tenue imminente d'une réunion ministérielle des pays ayant ouvert des consulats dans les provinces du Sud

Pour Rabat, la marocanité du Sahara est une question de souveraineté, du reste non négociable. Pour remercier tous les pays amis qui ont ouvert des consulats dans les provinces du Sud du Royaume, le chef de la diplomatie marocaine a annoncé une réunion ministérielle où tous ces pays seront conviés autour de la table.

ECONEWS AVEC MAP

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a annoncé, mercredi à Dakhla, la tenue imminente d'une réunion ministérielle des pays qui ont ouvert des consulats dans les provinces du sud du Royaume.

« Nous allons œuvrer durant les prochains mois pour la tenue d'une réunion, que ce soit à Laâyoune ou à Dakhla, en présence tous les pays ayant ouvert des consulats dans les provinces du sud, pour confirmer cette dynamique et créer une plus grande coordination entre ces Etats », a indiqué M. Bourita lors d'un point de presse conjoint avec son homologue capverdien, Rui Alberto De Figueiredo Soares, tenu à l'issue de l'inauguration à Dakhla d'un consulat général de la République de Cabo Verde.

Cette initiative, a ajouté M. Bourita, s'inscrit dans le cadre du processus de renforcement de la dynamique d'ouverture des consulats, que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a souligné dans son discours adressé à la Nation à l'occasion du 69^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, suivant l'évolution positive que connaît la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le fait qu'« environ 40% des Etats africains ont ouvert des consulats à Laâyoune et à Dakhla », comme l'a affirmé SM le Roi, reflète l'orientation générale au sein du continent africain à soutenir l'intégrité territoriale du Maroc et ses droits légitimes sur cette partie de son territoire, a-t-il relevé.

M. Bourita et le ministre capverdien des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale, Rui Alberto De Figueiredo Soares, ont présidé mercredi à Dakhla la cérémonie d'ouverture du consulat général de la République de Cabo Verde, qui marque ainsi son soutien ferme à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et à l'intégrité territoriale du Royaume.

SOUTIEN À L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE DU MAROC

Plus explicite, le ministre capverdien Rui Alberto De Figueiredo Soares a indiqué que son pays, en ouvrant mercredi un consulat général à Dakhla, confirme son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

« L'ouverture du consulat général de la République de Cabo Verde à Dakhla exprime aussi le soutien au Plan d'Autonomie présenté par le Maroc et aux efforts de l'ONU pour trouver une solution crédible et réaliste à la résolution du différend autour du Sahara », a souligné M. De



Rui Alberto De Figueiredo Soares (à gauche) et Nasser Bourita

Figueiredo Soares lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de l'inauguration de cette représentation diplomatique.

Le chef de la diplomatie capverdienne a aussi noté que l'ouverture du consulat général de son pays au Sahara marocain exprime la volonté de consolider les relations bilatérales entre les deux pays, rappelant, à cet égard, le communiqué conjoint signé à Rabat le 8 juin en marge des travaux de la 1^{ère} conférence ministérielle des États Africains Atlantiques.

M. De Figueiredo Soares a également mis l'accent sur le bilan positif de la coopération bilatérale et sur les moyens susceptibles d'approfondir les opportunités entre les deux pays, notamment en matière de tourisme, du transport aérien et maritime, de l'agriculture et de la pêche, ainsi que l'enseignement supérieur, la formation, les

échanges d'expériences et les jumelages entre les villes.

Il a, dans ce sens, appelé à consolider davantage cette coopération, soulignant la nécessité d'impliquer les institutions publiques et privées et les acteurs de la société civile dans la concrétisation de ces opportunités.

Dans cette lignée, il a fait savoir que les accords signés ce mercredi avec le Royaume du Maroc sont de nature à insuffler un nouvel élan au partenariat bilatéral multidimensionnel, citant à cet égard l'accord relatif aux services aériens et celui relatif à la suppression de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de services.

De même, il a indiqué que les deux pays entretiennent « des relations historiques d'amitié et de fraternité », se félicitant de la nouvelle dynamique enclenchée et de l'intensification du dialogue politique et diplomatique bilatéral.

Les deux parties sont parvenues à un consensus important et stratégique, dans l'objec-

tif de hisser les relations bilatérales au plus haut niveau, a-t-il fait remarquer, ajoutant que cette visite marque une étape importante et stratégique dans les relations entre les deux pays, notamment avec l'inauguration de l'ambassade de Cabo Verde à Rabat et de son consulat général à Dakhla.

Par ailleurs, il a rappelé avoir eu des entretiens avec le ministre du Transport et de la Logistique, axés sur les moyens de renforcer le partenariat dans le domaine du transport aérien et d'inciter le secteur privé capverdien à prospecter l'opportunité d'une liaison maritime entre les deux pays.

« J'ai aussi visité le port Tanger Med, un projet stratégique pour servir le Maroc, l'Afrique et le monde », a-t-il poursuivi, émettant le souhait d'explorer la coopération dans ce cadre.

Le nombre des consulats ouverts dans les provinces du Sud a été porté à 27 (15 à Dakhla et 12 à Laâyoune).

A rappeler que la République de Cabo Verde a ouvert mardi son ambassade à Rabat, lors d'une cérémonie présidée par MM. Rui Alberto De Figueiredo Soares et Nasser Bourita.

La cérémonie d'inauguration du consulat général de la République de Cabo Verde s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal et du président de la région, El Khattat Yanja, ainsi que des consuls accrédités à Dakhla et de responsables et élus locaux.

Présidentielle au Kenya : la Cour suprême rend son verdict le lundi 5 septembre

La Cour suprême kenyane a autorisé, mardi dernier, un nouveau décompte des voix de 15 des 46.000 bureaux de vote. Le verdict des juges du contentieux électoral est attendu le 5 septembre.

Un « trucage systématique », c'est ainsi que les avocats de Raila Odinga ont qualifié mercredi devant la Cour suprême kenyane, le mécanisme ayant conduit à la victoire de William Ruto à la présidentielle du 9 août au Kenya.

La défense du vétéran de l'opposition kenyane a dénoncé, des failles au niveau du système de transmission des formulaires des résultats entre les bureaux de vote et le centre national de décompte.

Des personnes extérieures à la commission des

élections auraient eu accès aux documents. Pour le camp de Raila Odinga, cette intrusion aurait favorisé une manipulation en faveur de William Ruto.

Le leader de l'opposition kenyane Raila Odinga a réaffirmé qu'il respecterait la décision de la Cour suprême tout en restant optimiste concernant l'issue de sa pétition.

NEUF SUJETS POUR STATUER SUR LES RÉSULTATS DÉFINITIFS

La Cour suprême du Kenya a annoncé, mardi 30 août, avoir retenu neuf sujets à examiner dans les recours contestant les résultats de l'élection présidentielle du 9 août, parmi lesquels des suspensions de fraudes et pira-

tage qui pourraient faire annuler le scrutin.

Raila Odinga a rejeté ces résultats, dénonçant des fraudes, et déposé un recours devant la Cour suprême. Huit autres recours ont été déposés par des particuliers et des organisations, dont deux ont finalement été écartés. La Cour suprême a déclaré qu'elle examinerait neuf questions lors des auditions sur le fond qui doivent débiter mercredi, avant sa décision attendue le 5 septembre.

Les sept juges devront notamment déterminer si le serveur de la commission électorale a été piraté et s'il y a eu des interférences dans la transmission électronique des formulaires de résultats. Ils entendent également évaluer si la technologie électo-

rale répondait aux « normes d'intégrité, de vérifiabilité, de sécurité et de transparence ». Des failles dans le système électronique avaient conduit à l'annulation par la Cour suprême de la dernière présidentielle d'août 2017 - une première en Afrique - après un recours de Raila Odinga.

Après avoir évalué la transparence du scrutin, la Cour déterminera si William Ruto a atteint le seuil constitutionnel de 50% plus une voix pour être déclaré élu au premier tour. Depuis 2002, toutes les élections présidentielles au Kenya ont été contestées, donnant parfois lieu à des violences post-électorales sanglantes. Les plus meurtrières en 2007 avaient fait plus de 1100 morts.

Durant la campagne électorale, William Ruto et Raila Odinga s'étaient engagés à résoudre leurs éventuels différends devant la justice plutôt que dans la rue. Si la Cour suprême annule l'élection, un nouveau scrutin doit avoir lieu dans les 60 jours. Si elle confirme les résultats, William Ruto deviendra le cinquième président du Kenya depuis l'indépendance du pays en 1963.

Le vice-président William Ruto a été déclaré vainqueur par la Commission électorale indépendante (IEBC), devançant d'environ 233.000 voix (50,49% contre 48,85%) Raila Odinga, figure historique de l'opposition de 77 ans, soutenu par le parti au pouvoir d'Uhuru Kenyatta.

AVEC AFRICANEWS.COM

« On a cherché la défaite de la Russie, pas la victoire de l'Ukraine », explique Jacques Baud

En France, la lettre Z a eu un sens bien particulier durant l'élection présidentielle. En Ukraine, cette lettre peinte sur les blindés russes a interrogé à plus d'un titre. Elle caractérise en fait le nom de l'opération menée par la Russie en Ukraine depuis fin février dernier. Pour en parler, Jacques Baud, ancien membre des renseignements stratégiques suisses, auteur de « Poutine : l'Opération Z » aux éditions Max Milo, était l'invité de « Bercoff dans tous ses états ».

ECONEWS AVEC SUDRADIO.FR

La guerre en Ukraine se poursuit encore, après avoir débuté le 24 février dernier. Cette guerre porte un nom de code. Un nom de code peint sur les blindés russes, la fameuse lettre Z qui a fait couler tant d'encre. Qu'est-ce qui a poussé Vladimir Poutine à lancer une telle opération ? Qu'en disent les spécialistes ? Sans langue de bois, Jacques Baud revient sur l'origine de cette guerre, dans son dernier ouvrage : « Poutine : l'Opération Z » aux éditions Max Milo.

UN CONFLIT QUI ÉTAIT ÉCRIT

Invité sur Sud Radio, l'ancien membre des renseignements stratégiques suisses, spécialiste des pays de l'Est, dresse un point de situation. Il explique que, du point de vue des opérations, « on a une progression constante des forces de la coalition russophone dans le sud et l'est de l'Ukraine. On dit toujours que ce sont les Russes, mais c'est faux. Il s'agit d'une coalition. Il y a des milices populaires des Républiques de Donetsk et de l'Ougansk ». « Ceux qui se battent dans le Dombass aujourd'hui sont des milices populaires », ajoute-t-il éga-

lement, précisant que l'avance est permanente, mais elle est prudente.

Ce spécialiste précise que ce conflit ukrainien était déjà écrit. « Tout ce que l'on observe aujourd'hui a été décrit en 2019. Par un Think tank du Pentagone. Le problème est que les Américains, pour différentes raisons, veulent exclure la Russie dans sa forme actuelle, de la communauté internationale. Les Ukrainiens ne pensaient pas devoir se battre aussi longtemps. Zelensky a été trompé par les Occidentaux, et notamment par les Américains. La masse de sanctions qui devait s'abattre sur la Russie devait conduire à son effondrement immédiat », lance-t-il. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

UN RETOUR À LA RÉALITÉ POUR L'EUROPE

Il y a quelques mois, Jacques Baud expliquait que dans cette histoire, l'Europe s'est enfin retrouvée unie. Mais pas pour le résultat escompté. « Il y a eu un retour à la réalité. En février, on est parti sur l'exemple de 2014, avec un certain nombre de sanctions contre la Russie. Et puis, on a voulu refaire l'expérience, avec des sanctions massives. Ces sanctions auraient été effica-

ces en 2014, mais pas en 2022. A la fin de la crise de la Covid, les sanctions n'ont fait que raréfier un produit dont l'offre était déjà surabondante. On a augmenté l'écart de l'offre et de la demande, et cela a joué en faveur des Russes », analyse ce spécialiste des renseignements.

Aujourd'hui, les Russes produisent légèrement moins en raison de ces sanctions. Jacques Baud rappelle que tout ce que l'Europe ne veut plus, c'est vendu à l'Inde et à la Chine, qui ne demandaient qu'à consommer davantage. « Même l'Arabie saoudite achète du pétrole à la Russie, qu'elle revend à l'Europe. On reçoit du pétrole russe qui nous coûte le prix maximum. On a vraiment tout faux », conclut-il sur Sud Radio.

« L'EUROPE EST DANS UNE DÉCONNEXION TOTALE DE LA RÉALITÉ »

Bien avant Jacques Baud, Caroline Galactéros, géopolitologue et présidente du Think tank Geopragma, avait abordé le même sujet sur le plateau de « Bercoff dans tous ses états ».

« En fait, nous sommes sans arrêt dans l'immédiateté des actions et des réactions sur le conflit ukrainien juge Caroline Galactéros. Ce qui se passe derrière, à cette occasion, et qui est accéléré par l'opération russe mais également par tout ce qui l'a précédée, tout ce qui l'a préparée, c'est une bascule du monde beaucoup plus globale. Elle était en germe de-

puis déjà des années. Là, elle prend un coup de fouet, un coup de cravache », expliquait-elle à propos du tournant géopolitique du monde. « Cette bascule du monde, c'est finalement la contestation de plus en plus organisée, poursuivie méthodiquement, entreprise d'un ordre occidental, à la fois politique mais aussi économique et financier. Ceci ne correspond plus à la réalité du monde, jugeait-elle. L'Occident a un peu pris ses désirs pour des réalités après la fin de la guerre froide ».

« On est maintenant au bout d'une longue ligne. Cela a mis quelques décennies où on s'est imaginé que l'hégémonie occidentale, avec comme puissance de tête l'Amérique, pourrait se poursuivre et que le monde s'y ferait. Or, il s'est passé beaucoup de choses depuis 1991. Il y a eu, à mon avis, une autre ligne, mais qui ne se voit pas, et dont on ne parlait pas et qu'on a gentiment recouvert de tout un tas d'arguments moralisateurs d'un grand cynisme ».

« C'est cette ligne de discrédit moral et politique de l'Occident, notamment à travers toutes ces interventions qui ont eu lieu depuis 1991. Syrie, Serbie, Yémen, etc. Cela ne s'arrête pas. Et aujourd'hui en Ukraine. Il y a des courants, il y a des tentatives, etc. L'Ukraine fait suite à l'invasion russe, bien sûr. Il y a eu l'invasion d'un État souverain. C'est évident. Mais cette invasion russe, cette action que nous perce-

vons comme une pure agression sortie toute armée de l'esprit malade et maléfique du président russe, est quand même le résultat d'un long processus de dégradation de la sécurité en Europe », expliquait la géopolitologue.

IL Y A UNE « RÉSURGENCE DE PUISSANCES RÉGIONALES »

« On est dans la Méthode Coué en termes de puissance et d'influence. En pratique, on est très bon, jugeait Caroline Galactéros. On est dans une déconnexion totale de la réalité des évolutions des lignes de force du monde. Avec bien sûr l'émergence de la Chine. Mais aussi à cause de la résurgence de puissances qu'on dirait régionales, comme la Turquie, l'Iran, comme certaines puissances africaines, ou pour la Russie globale ».

« Nous avons les Russes qui, après cette décennie catastrophique de leur point de vue, des années 90, sont repartis à l'assaut de leur puissance perdue. On voit bien aujourd'hui qu'en dépit du monceau, du tombereau de sanctions dont on les agonise jours après jours, malgré tout, ces lignes de puissance, de volonté de puissance et de refus de la marginalisation mondiale et géopolitique, elles sont toujours là et elles s'expriment », indiquait-elle.

Zone euro : l'inflation bat un nouveau record à 9,1% et met la BCE sous pression

La hausse des coûts de l'énergie, et en particulier du gaz, a créé une hausse des prix sans précédent en zone euro. La Banque centrale européenne est désormais face au choix d'un relèvement des taux qui pourrait provoquer une récession. L'inflation dans la zone euro a battu un nouveau record en août, à 9,1% sur un an, selon des chiffres publiés par l'Institut européen de statistiques (Eurostat). Elle avait déjà atteint 8,9% en juillet pour les 19 pays partageant la monnaie unique. Ces chiffres sont les plus élevés enregistrés par l'office européen des statistiques depuis le dé-

but de la publication de l'indicateur en janvier 1997.

Depuis novembre 2021, la hausse des prix à la consommation a atteint chaque mois un nouveau sommet historique, alors que les sanctions ciblant la Russie attisent notamment une flambée des prix de l'énergie. Pour enrayer le phénomène, la BCE devrait sensiblement relever ses taux lors de sa prochaine réunion le 8 septembre, après une première hausse en juillet, mais au risque de refroidir une conjoncture économique déjà en berne.

C'est ce qu'a immédiatement réclamé, le jour de la publication des chiffres d'Eurostat, Joachim Nagel le

président de la Banque centrale allemande (Bundesbank). « Il est urgent que le Conseil des gouverneurs de la BCE agisse de manière décisive lors de sa prochaine réunion », a-t-il affirmé dans un courriel adressé aux médias et cité par l'AFP, rappelant que l'inflation se situait très au-dessus de l'objectif de 2% de la BCE.

« Nous avons besoin d'une forte hausse des taux d'intérêt en septembre. Et d'autres hausses sont à prévoir dans les mois qui suivent », avance-t-il. Et d'ajouter : « Pour un nombre croissant de personnes, l'inflation élevée devient un fardeau énorme. Les ménages qui ont

déjà peu d'argent pour joindre les deux bouts sont particulièrement touchés ».

Parmi les composantes de l'inflation en zone euro, les prix de l'énergie ont de nouveau connu en août la hausse annuelle la plus élevée bien qu'en léger ralentissement, à 38,3% (contre 39,6% en juillet). Les prix de l'alimentation (y compris alcool et tabac) ont augmenté de 10,6%, après 9,8% en juillet. Ceux des biens industriels et des services ont progressé de respectivement 5% et 3,8%, également en accélération par rapport aux mois précédents.

Par pays, l'inflation la plus faible a été enregistrée

en France (6,5%). Elle atteint 8,8% en Allemagne, 9% en Italie, 10,3% en Espagne, et 13,6% aux Pays-Bas selon les données harmonisées calculées par Eurostat. Les pays baltes ont connu les taux les plus élevés: 25,2% en Estonie, 21,1% en Lituanie et 20,8% en Lettonie.

En Pologne, plus grande économie de l'Union européenne hors zone euro, l'augmentation des prix à la consommation a atteint en août 16,1% sur un an, après 15,5% en juillet, selon une première estimation de l'Office national des statistiques (GUS) publiée le même jour que les chiffres d'Eurostat.

Avec AFP

Belle prestation des femmes aux états généraux des sports

Le sport n'est pas uniquement une affaire des hommes. Aux états généraux des sports qui se tiennent à Mbuela Lodge, dans la cité de Kisantu (Kongo Central), les femmes déléguées à ces assises marquent de terrain et collaborent avec tous les participants pour un nouveau départ du sport congolais.

NANA K.

Lentement mais sûrement, les états généraux des sports se poursuivent et tendent vers les conclusions. Sur place à Kinshasa, les discussions du jeudi 1^{er} septembre 2022 ont été marquées par une belle prestation des déléguées féminines à ce fo-

rum. Aussi en commission qu'en plénière, ces femmes ont été convaincantes.

Présentes dans toutes les six commissions, les femmes congolaises sont totalement impliquées dans les assises de Kisantu où les sportifs de la RDC attendent avec impatience les résolutions pour le renouveau du sport congolais.



Selon Mme Mado Ekene, une des panelistes, «les femmes ont compris qu'il y a beaucoup plus de lobbying des



hommes dans les différentes fédérations sans qu'il n'y ait une représentativité efficace de la femme dans la prise de décisions». Elle pense qu'«il est maintenant temps que la femme trouve sa place dans ce milieu sportif».

Cependant, ces représentantes de toutes les femmes de la RDC aux assises de Kisantu, responsables de diverses structures

sportives, reconnaissent qu'elles ont très longtemps passé du temps à négliger leur apport dans les sports. Au terme de ce forum, elles espèrent retrouver leur place dans tous les fora portant sur l'avenir du sport congolais.

Venues de différentes provinces, ces femmes ont apporté les desideratas et difficultés que rencontre le pays,

déterminées, avec les résolutions pertinentes qui sortiront des assises de Kisantu, à faire évoluer le sport congolais

Loin des médias, les derniers travaux dans les différentes commissions ont été présentés en plénière jeudi 1^{er} septembre, en attendant la grande assemblée de ce vendredi, censée se terminer par l'adoption des résolutions des assises de Kisantu.

ECONEWS

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations
générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF

Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE

Faustin KUEDIASALA

Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU

Véron KONGO

Jonathan MUTADJIRI

Nana Kanku

A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS

Marc NZATE

Francis Mayuma

WEB MASTER

Tighana MASIALA

PRODUCTION

Michel MASUDI

+243 907314011

COMMERCIAL

John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL

René LOKOTA

Football : LUANVI, nouvel équipementier de l'AS V.Club avec un effectif renoué pour les prochaines conquêtes

NANA K.

En prélude des interclubs de la CAF (Confédération africaine de football) et de la reprise du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), l'AS V. Club de Kinshasa est en train de renforcer son effectif.

L'AS V. Club a présenté officiellement son nouvel effectif, le jeudi 1^{er} septembre 2022, au stade des Martyrs de la Pentecôte. L'ambiance était au rendez-vous pour les Moscovites, venus de tous les coins de la capitale pour prendre part à cette cérémonie.

Au nom de Mme Bestine Kazadi, présidente de l'AS V.Club, empêchée, c'est au secrétaire général, Patrick Banishayi, qu'est revenu l'honneur de présenter les joueurs qui composeront l'effectif du club dans les prochaines campagnes sportives. L'objectif, selon lui, est de «ramener l'équipe à un niveau très élevé et gagner à tous les niveaux».

Par la même occasion,



Le nouveau maillot de V. Club, signé « LUANVI »

l'administration du club a informé les supporters du contrat que l'équipe vient de signer avec l'entreprise de télécommunication, Africell, profitable à toutes les parties par une répartition équitable des bénéfices.

En ce qui concerne l'équipementier, «LUANVI» est la

marque espagnole, choisie comme nouvel équipementier officiel de l'AS V.Club. « C'est un contrat de sponsoring », note le SG de V. Club.

Selon lui, l'équipementier donne gratuitement des maillots au club tandis que les maillots des supporters seront vendus à un prix, raisonnable

pour que les deux parties puissent se retrouver.

Dans la perspective de la reprise du championnat national de la Linafoot, les premiers équipements de V. Club ont été mis à la disposition du club.

C'est d'ailleurs sous les couleurs de son nouvel équipementier que V. Club jouera en barrage de la Ligue des champions de la CAF avec Gaborone United de Botswana.

Parmi les anciens joueurs qui retrouvent le team Vert et noir de la capitale, il y a Nelson Lukong, Omosola, Merveille Kikasa Marouf, Eric Kabwe et bien d'autres joueurs. Sur la liste des recrues, V. Club a enregistré les arrivées de Chikito Lema Mabidi et Taddy Agiti Etekiama.

Avec cette équipe renouée, l'AS V. Club se fixe l'ambition de remporter la 28^{ème} édition de la Linafoot, avec la détermination de franchir les tours préliminaires de la Ligue des champions de la CAF.

En grève depuis trois mois, les médecins membres du Synamed sollicitent la médiation de Patrick Muyaya

C'est en sa qualité de porte-parole du Gouvernement que les médecins, regroupés au sein du Syndicat national des médecins du Congo (Synamed), ont improvisé jeudi une descente au cabinet de Patrick Muyaya, ministre de la Communication et Médias, pour solliciter son implication afin de porter au plus haut niveau de l'Etat leurs revendications.

Le ministre de la communication et médias, Patrick Muyaya, a reçu, jeudi 1^{er} septembre, en audience publique, à l'entrée principale de son cabinet, une délégation restreinte du Syndicat national des médecins du Congo (Synamed).

Lassés par l'arrêt de travail qu'ils observent depuis le 6 juillet 2022 et par des promesses non réalisées, les membres du Synamed ont décidé, au terme d'une réunion à Kinshasa, d'approcher le porte-parole du Gouvernement pour un échange et le dépôt de leur memorandum.

Après douze minutes d'entretien avec deux délégués syndicaux, Dr Senga Luamba (SGA de Synamed en charge de la logistique) et Patrick Boloko (secrétaire exécutif provincial de la ville de Kinshasa), le ministre a adressé un message de réconfort aux manifestants membres du Synamed et leur a promis de faire rapport au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, et au Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde.

«Je vous remercie pour la considération. Parce que vous étiez en assemblée générale et vous êtes venus

chez moi, j'ai arrêté ce que je faisais pour vous recevoir. Cela fait 15 ans depuis que je suis de très près vos questions. Je connais tous les syndicats des médecins et la plupart de ces animateurs. Ils m'ont fait part de vos revendications et ont compris que j'étais au courant de vos problèmes. Il s'agit des avantages qui ont été supprimés, entre autres le logement et le transport. Je vais porter votre message au gouvernement et comme nous avons Conseil des ministres demain vendredi, le ministre de la Santé publique présentera vos problèmes et moi, je reviendrai dessus. Car, la place des médecins est dans les hôpitaux et non, dans la rue. Nous nous sommes vus et nous gardons contact. Vous devez savoir que toutes vos revendications ne préoccupent pas seulement le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Président de la République et le Premier ministre», a déclaré le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya Katembwe.

Et de poursuivre : «Au niveau de notre gouvernement, à part l'armée et la police, il y a les médecins, les



Patrick Muyaya à bâtons rompus avec des délégués du Synamed

enseignants de l'enseignement supérieur et universitaire et ceux de l'enseignement primaire, secondaire et technique qui sont prioritaires. Toutes ces trois catégories sont en grève et nous cherchons à trouver des solutions de manière progressive. Bien avant cette grève, le gouvernement a mécanisé certains médecins et les nouvelles unités ont été régularisées. Ne considérez pas que le gouvernement est de mauvaise foi. Considérez plutôt que vous avez un allié de plus en dehors du ministre de la Santé publique».

Après leur échange à bâtons rompus avec le mi-

nistre Muyaya, les deux représentants du Synamed se sont confiés à la presse pour faire comprendre à l'opinion tant nationale qu'internationale, le sens de leur démarche en ce jour.

«Nous sommes les délégués du Synamed. Nous ne sommes pas venus voir le ministre de la Communication et Médias. Nous sommes plutôt venus voir le porte-parole du gouvernement pour lui présenter la situation que vivent les médecins actuellement, surtout parler de la meilleure voie possible de nos soucis. Le ministre Patrick Muyaya a été très attentif et a promis de porter no-

tre voix auprès du gouvernement. Nous lui avons remis un memorandum après une petite marche spontanée et espérons avoir une suite favorable dans un futur proche», a dit Dr Senga Luamba, secrétaire général adjoint du Synamed en charge de la logistique.

Il convient de signaler que le gouvernement Sama Lukonde a dans sa politique privilégié le dialogue avec les différentes couches socio-professionnelles pour apporter tant soit peu les solutions aux problèmes de l'ensemble de la population congolaise.

AVEC CELCOM/COMMUNICATION ET MEDIAS

Tous unis derrière nos forces armées

Bendélé Ekweya té

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

TOLONGA NA MAPINGA BENDÉLE EKWEYA TÉ!